

## Education prioritaire: un rapport attendu depuis juin dévoilé mardi

Paris, 5 nov. 2019 (AFP) -

Renforcer les efforts pour les écoles des quartiers défavorisés, confier la gestion aux recteurs... Le gouvernement a dévoilé mardi de nouvelles pistes pour repenser la politique d'éducation prioritaire, à l'occasion de la remise d'un rapport commandé il y a un an.

Cette mission a été confiée en octobre 2018 à l'universitaire Pierre Mathiot et à l'inspectrice générale Ariane Azéma pour repenser l'éducation prioritaire, afin de réduire les écarts scolaires liés aux origines sociales des élèves.

L'éducation prioritaire existe "depuis 40 ans en France, il y a de grandes réussites et en même temps nous voyons bien qu'il y a de nouvelles étapes à franchir pour être plus efficace car notre système est encore trop inégalitaire", a déclaré le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer lors d'un point presse pour la remise officielle de ce rapport.

"Ce rapport est donc une mine d'idées qui va nous permettre de nourrir les échanges d'une large concertation qui doit être interministérielle", a-t-il insisté annonçant que la carte de l'éducation prioritaire "ne changera pas avant la rentrée 2021".

Aucune annonce ne devrait être faite avant les municipales sur ce sujet sensible mais M. Blanquer a toutefois assuré que des premières mesures, telle que le dispositif "+je rentre en sixième+", pour s'assurer que les élèves entrent dans cette classe dans les meilleures conditions, pourraient intervenir dès la rentrée 2020".

Le rapport prône notamment la "sanctuarisation" des 350 REP+ (écoles des quartiers très défavorisés) pour lesquelles le gouvernement devrait proposer de "renforcer les efforts".

Il se fonde sur un constat: "70% des élèves défavorisés ne sont pas scolarisés en zone d'éducation prioritaire". Et estime donc "nécessaire d'assouplir" un réseau considéré par beaucoup comme trop rigide.

Il propose aussi de confier la gestion des REP (écoles des quartiers défavorisés) aux recteurs d'académies, "plus proches de la réalité du terrain".

En matière de primes, qui ne sont pas les mêmes en REP et en REP+, il propose "une prime d'accueil aux enseignants des REP, qui jusqu'ici percevaient des primes 4,5 fois moins élevées que celles perçues par ceux des REP+".

Le rapport préconise aussi d'accentuer l'effort sur la formation, pour lutter contre les difficultés scolaires. Ou encore de verser des bourses aux élèves de milieux modestes qui ne sont pas scolarisés dans des zones d'éducation prioritaire, en milieu rural notamment.

Des primes d'installation sont également suggérées pour accroître l'attractivité de certains territoires.

Dans un rapport publié il y a un an, la Cour des comptes dressait un bilan "décevant" de la politique d'éducation prioritaire, sur laquelle s'appuient les gouvernements successifs depuis près de 40 ans pour aider les établissements situés dans des zones socialement défavorisées.

asm/rfo/dlm

Afp le 05 nov. 19 à 20 45.